

CONSTRUIRE UNE DEMARCHE GPEC

L'objectif est de permettre aux RH ou DAF ou DG de construire et déployer une démarche de gestion prévisionnelle des effectifs et compétences en phase avec la stratégie de l'entreprise

PUBLIC CONCERNE

- ▶ Directeurs de site ou activité
- ▶ DAF
- ▶ DRH

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- ▶ De connaître le cadre légal
- ▶ De maîtriser des outils de pilotage des effectifs
- ▶ D'animer les temps forts de la GPEC (entretiens annuels et revue de personnel)
- ▶ De connaître les dispositifs de formation et d'alternance

PRE-REQUIS

Pas de prérequis spécifique – connaissances du cadre juridique

DUREE ET MODALITES PRATIQUES DE LA FORMATION

Durée (en jour et en heures): 1 ou 2 jours

Modalités pratiques (*présentiel - distanciel*)

Nombre de stagiaires (à titre de recommandation) : entre 8 et 12

FORMATEURS

- ▶ Patrick WITVOET

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

L'animateur alterne efficacement apports méthodologiques, exercices pratiques & opérationnels et des études de cas.

Retours d'expérience des animateurs

Théorie : 50%

Pratique : 50%

Langue(s) : Français

Les stagiaires reçoivent des fiches méthodologiques

TARIF : 1 900€ HT / jour

DISPONIBILITE DE REALISATION : dans le mois qui suit la commande sous réserve de la disponibilité

MODALITES DE SUIVI ET MODE D'EVALUATION

Il est utilisé des quiz pendant la formation ou des cas pratiques permettant de mettre en pratique les acquis

Les outils d'évaluation sont le questionnaire à chaud et une grille d'évaluation à froid

CONTENU DE LA FORMATION / DEROULE

Matin



Durée 3h30 – CONTENU

- **Accueil des participants et rappel des règles du jeu**
- **Présenter le contenu de la formation**
- 1. **Rappel du cadre légal concernant la GPEC ou GEPP**
- 2. **Piloter l'évolution qualitative et quantitative des effectifs**
- 3. **Piloter par les compétences**



ANIMATION

- **Tour de table des participants**

1. **Présentation du cadre légal**
2. **Cas pratique** : « outils de pilotage des effectifs - prospective »
3. **Cas pratique** : « identifier les compétences clefs par emploi »

Après-midi



Durée 3h30 – CONTENU

1. **Négocier sur la GPEC ou GEPP**
2. **Sourcer les projets professionnels**
3. **Maîtriser les dispositifs de formation et d'alternance**
4. **Conclusion de la journée**



ANIMATION

1. **Cas pratique** : « construire son accord GEPP »
2. **Cas pratique** : « animer les entretiens annuels et les revues de personnel »
3. **Cas pratique** : « utiliser les dispositifs de formation et alternance »
4. **Evaluer ses connaissances et conclure**